



AVIS PUBLIC 2025-018

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **7 juillet 2025 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2025-0006 visant les lots 3 170 766 et 3 171 609, rue Roux, Val-des-Sources.

Nature et effets :

- Autoriser un terrain avec un frontage de 3,60m au lieu de 18.00m tel que stipulé à la grille de lotissement de la zone 35-R ou au lieu de 12.00m tel que permis par l'article 3.2.2 pour un terrain situé sur la ligne extérieure d'une rue courbe, le tout issu du règlement de lotissement 2006-117.

Toute personne intéressée pourra faire, **lors de la séance ordinaire du 7 juillet 2025**, les observations pertinentes à la dérogation mineure en cause, pendant la période de questions réservée au public ou les transmettre par écrit, avant cette date, au 345, boulevard Saint-Luc, Val-des-Sources (Québec) J1T 2W4 ou bien par courriel au adm.mun@valdessources.ca.

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 20^e jour de juin 2025.

Georges-André Gagné, greffier